

A.M.I.
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 chemin de Kérambesq
29170 SAINT-EVARZEC
899 737 282 RCS QUIMPER

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 5 NOVEMBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Antoine MORVAN,
demeurant 5 Chemin de Kérambesq, 29170 SAINT-EVARZEC,
titulaire de 98 parts sociales en pleine propriété,

Madame Caroline MORVAN,
demeurant 5 Chemin de Kérambesq, 29170 SAINT EVARZEC,
titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Monsieur Stéphane MORVAN,
demeurant 5 Chemin de Kérambesq, 29170 SAINT EVARZEC,
titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A.M.I. désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A.M.I. et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Antoine MORVAN de ses fonctions de gérant et décident à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 1^{er} novembre 2024 :

Monsieur Stéphane MORVAN,
demeurant 5 Chemin de Kérambesq 29170 SAINT-EVARZEC,
pour une durée illimitée

Monsieur Stéphane MORVAN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de supprimer de l'article 13 des statuts le nom de l'ancien gérant sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau gérant.

TROISIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Fait à SAINT-EVARZEC
Le 5 novembre 2024

Antoine MORVAN

Caroline MORVAN

Stéphane MORVAN